SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (*)

1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-582-02 Hídépítő és -fenntartó technikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Technicien(ne) de construction et d'entretien de ponts
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- effectuer des tâches de mesure;
- effectuer des tâches de contrôle;
- effectuer des tâches de documentation;
- effectuer des tâches d'organisation;
- effectuer des tâches de protection sur le lieu de travail, de sécurité de travail et de protection contre le feu;
- mettre en oeuvre le plan de protection de l'environnement;
- effectuer des tâches liées à l'assurance qualité;
- être participant actif dans le flux de communication interne et externe;
- effectuer des tâches informatiques et d'information;
- construire un nouveau pont;
- effectuer des tâches de maintenance de ponts, opérer, surveiller, entretenir et maintenir de ponts;
- participer à des formations continues;
- assurer la zone de travail de la construction du pont sans accident, respecter les consignes de sécurité sur le lieu de travail, de protection de l'environnement et de protection contre l'incendie;
- interpréter les informations techniques, les dessins et les descriptions techniques, les instructions technologiques et la réglementation d'assurance de qualité relatives à la construction de ponts;
- appliquer des matériaux de construction, utiliser des plans, des spcifications techniques, des instructions technologiques, des préscriptions d'assurance qualité des instruments et des machines de laboratoires géotechniques;
- appliquer les instruments et les outils géodésiques, définir les points accessoires horizontalement et verticalement, rédiger un rapport sur les résultats de mesure obtenus, évaluer les résultats de mesure, utiliser les logiciels spéciaux professionnels;
- exécuter des tâches de calcul plus simples relatives à la construction de pont, élaborer des plans partiels à partir des résultats obtenus;
- coopérer à la préparation, l'exécution des invesstissement, l'obtien et l'application des permis officiels;
- prendre part à la construction de ponts en acier, béton armé et béton précontraint et diriger les différentes parties du processus de travail, installer le système de drainage, les barrières, les isolations et les dilatations;
- effectuer et gérer des tâches de construction et de maintenance liées aux accessoires des ponts;
- participer aux processus de mise en circulation, de charge d'essai, d'utilisation, d'acceptance technique, de garantie, rédiger un procès-verbal;
- effectuer des tâches de contrôle, contrôler le statut du pont, opérer un système de monitoring, participer au maintenance;
- planifier (compiler) des tâches de gestion de ponts, de renovation, programmer, participer aux activités de rehabilitation de pont;
- coopérer dans la construction de routes ou de voies ferroviaires;
- distribuer le travail jpurnalier aux employés, surveiller son exécution professionnelle, mener l'administration technique, clôturer l'administration.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3117 Technicien(ne) d'architecte

MINTA

(*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

MINTA

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat

Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat

Ministère du développement national

Niveau du certificat (national ou international)

Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):
54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.

Code ISCED2011:
4

Niveau du CNCP de la Hongrie: 5

Niveau du CEC: 5

Echelle de notation/Exigences aux examens

Echelle pentatonique:
5 très bien
4 bien
3 moyen
2 passable
1 insuffisant

Mention de série du certificat: PT K

son numéro d'ordre: 123456

Date de délivrance du certificat: 2023.10.02

Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.

Épreuve écrite centrale	Construction structurelle et force de ponts, technologies de construction, surveillance et maintien de ponts	5	40.00
Épreuve orale	Exigences relatives aux ponts, la conception structurelle, construction et entretien	5	20.00
Épreuve pratique	Stage en construction de pont et construction de transport, construction de pont, mesures et alignement, examination de pont	5	40.00
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note		5	

Accès au niveau d'éducation/formation suivant

A l'enseignement supérieur

Accords internationaux

Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

Base légale

Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle
Arrêté n°35/2016 (VIII.31.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.

MINTA

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 60 % Pratique: 40 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

Modules d'exigences professionnelles:

11636-16 Connaissainces professionnelles liées à la construction

11956-16 Connaissainces communes liées à la construction de transports

10474-16 Construction de ponts

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11499-12 Animation de personnel II

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen:
Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET

MINTA